

MEMO VACAF

VACAF, DES VACANCES POUR TOUS

AIDES VACANCES
EN FAMILLE

AIDES VACANCES
ENFANTS



AIDES VACANCES EN FAMILLE

- Avoir un enfant à charge sur son dossier Caf
- Avoir un quotient familial (Qf) inférieur à 800 euros
- Séjours de 3 à 8 jours maximum pendant les vacances scolaires de votre enfant scolarisé
- Aide pouvant aller jusqu'à 500 euros selon votre Qf

Aide cumulable avec l'AVE



RÉSERVER SON SEJOUR

- Page d'accueil = sélectionner dépt. de résidence
- "Vacances en famille" = en savoir plus
- "Rechercher un centre", puis entrer vos critères
- Au moment de la réservation, indiquez que vous bénéficiez de l'AVF
- Réservation du séjour par le versement d'arrhes
- L'aide Vacaf est versée directement à la structure de vacances.

Vous ne payez que la différence au moment de votre arrivée !



AIDES VACANCES ENFANTS

- Avoir un enfant à charge sur son dossier Caf
- Avoir un quotient familial (Qf) inférieur à 800 euros
- Séjour de 3 à 15 jours maximum pendant les vacances scolaires de votre enfant scolarisé
- Séjour en France pour les enfants de 3 à 18 ans
- Aide pouvant aller jusqu'à 595 euros selon votre Qf

Aide cumulable avec l'AVF



RÉSERVER SON SEJOUR

- Page d'accueil = sélectionner dépt. de résidence
- "Vacances pour enfants" = en savoir plus
- "Rechercher un séjour/un organisateur puis entrer vos critères
- Au moment de la réservation, indiquez que vous bénéficiez de l'AVE
- Réservation du séjour par le versement d'arrhes
- L'aide Vacaf est versée directement à la structure de vacances.

Vous ne payez que la différence au moment de votre arrivée !

Aides
accordées
dans la limite
des crédits
disponibles